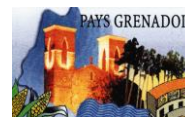


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAOIS —

Artassenx - Bascons - Bordères-et-Lamensans - Castandet - Cazères-sur-l'Adour - Grenade-sur-l'Adour
Larrivière-Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint-Maurice-sur-Adour



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAOIS

Séance du 31 juillet 2023 à 19h00
Salle conseil communautaire à Grenade-sur-l'Adour

N° de la Délibération	Objet	Décision
2023 – 058	Approbation du procès-verbal de la séance du 03 juillet 2023.	Adoptée
2023 – 059	Répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. (FPIC)	Adoptée
2023 – 060	Attribution de fonds de concours déposés par les communes de Maurrin et de Bascons.	Adoptée
2023 – 061	Fixation des tarifs de l'Ecole de Musique année 2023-2024.	Adoptée
2023 – 062	Mise à jour du règlement intérieur de l'Ecole de musique.	Adoptée
2023 – 063	Budget annexe assainissement collectif – Admissions en non-valeur.	Adoptée
2023 – 064	Budget annexe eau potable – Admissions en non-valeur.	Adoptée

L'ensemble des décisions prises lors de l'assemblée délibérante sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-paysgrenadois.fr>.